

#4

2023

VOTRE

GAZETTE

NATURA

2000



Natura 2000 & la Communauté de communes de l'Estuaire
Bulletin d'information N°4 - Décembre 2023

- ▶ L'année 2023 en bref
- ▶ L'année 2024 en approche
- ▶ Zoom sur le kit pédagogique « Enquêtes de découvertes »
- ▶ Zoom sur les chiroptères
- ▶ Natura 2000 en action grâce à vous



Edito



« En Nouvelle Aquitaine 45% de la richesse produite (PIB) dépend de la biodiversité !

Depuis le 1er janvier 2023, la gestion du dispositif Natura2000 évolue et est désormais en partie confiée aux Régions. De par son étendue, la Région Nouvelle-Aquitaine est celle qui compte le plus de sites Natura2000, 235 sites exactement sur les 1 756 sites que compte le territoire français.

Pour ce qui est des sites Natura2000 du Blayais, qui abritent un patrimoine naturel d'exception composé principalement de milieux humides remarquables, l'aventure continue !

La CCE a pu cette année encore renouveler son engagement pour animer le dispositif sur la période 2024 à 2026.

Une période d'animation qui visera entre autres à soutenir et à valoriser les efforts de nos agriculteurs et de nos éleveurs locaux !

Des acteurs, qui par leur activité professionnelle, jouent un rôle essentiel dans la préservation de nos paysages.

L'entretien des milieux humides par la fauche ou le pâturage est bénéfique à la biodiversité, ces actions sont soutenues par Natura2000.

C'est en réfléchissant ensemble à l'adaptation de nos pratiques que nous préserverons notre environnement et ainsi les ressources sans lesquelles l'agriculture est impossible. »

Lydia HÉRAUD

Présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire

L'année 2023 en bref

Cette année, une attention particulière a été consacrée au suivi des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**. Les MAEC sont des aides accordées à certains agriculteurs qui s'engagent volontairement dans un cahier des charges proposant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Sur le site Natura2000, les cahiers des charges MAEC encouragent le maintien des prairies naturelles, des roselières ou encore des mégaphorbiaies tout en favorisant

la fauche ou le pâturage. Le maintien de ces surfaces et leur entretien par l'homme contribue ainsi à la préservation d'habitats naturels remarquables.

La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-27 fait évoluer les cahiers des charges et les modalités d'adhésion aux aides MAEC. De nombreux exploitants ont été volontaires pour renouveler ou engager de nouvelles surfaces dans le dispositif.

L'année 2024 en approche

Le Comité de Pilotage (ou COFIL) Natura2000 s'est réuni le 02 novembre dernier sur la commune de St-Ciers-sur-Gironde. Différents points ont été abordés, dont l'élection de la CCE comme structure animatrice pour la période 2024-26. L'avis du COFIL a été sollicité sur les points suivants :

- **Validation** du bilan d'animation 2023 et du bilan triennal 2021-23 ;
- **Validation** de la programmation prévisionnelle 2024-2026 ;
- **Validation** du lancement de la mise à jour de la cartographie des habitats et de la révision du DocOb.

Zoom sur le kit pédagogique « Enquêtes de découvertes »

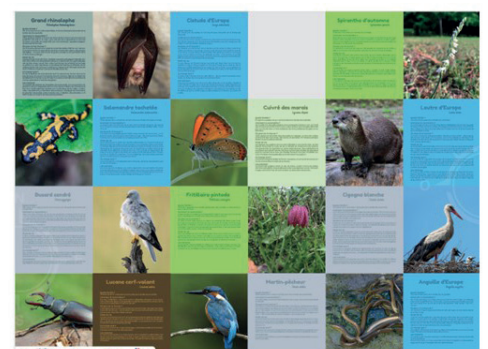
Parmi les actions du Document d'Objectifs Natura2000, le volet sensibilisation du public scolaire restait à compléter. C'est ainsi que l'idée du kit pédagogique "Enquêtes de découvertes" est apparue.

Le kit est distribué auprès des écoles élémentaires du site Natura2000.

"Enquête de découvertes" souhaite faire connaître aux plus jeunes les espèces animales et végétales du territoire comme la Loutre d'Europe, le Martin Pêcheur, l'Anguille d'Europe et bien d'autres encore. Le kit est proposé gratuitement aux écoles du site Natura2000 et se compose

de 12 cartes espèces à collectionner, de boîtes de rangement, d'un poster pour la classe et d'un guide pour l'enseignant.

Une fois le kit arrivé en classe, l'enseignant distribue une carte espèce par mois. L'élève découvre alors l'animal ou la plante et apprend où il vit, ce qu'il mange, comment le reconnaître. Le second objectif du jeu est de faire remonter des observations opportunistes faites sur le territoire. Cette année le kit a été distribué à plus de 380 élèves répartis dans 18 classes. »



ZOOM sur les chiroptères

Les chiroptères sont plus connus sous le nom de chauves-souris. Il s'agit du seul, de l'**unique mammifère volant** ! En Aquitaine, ce n'est pas moins de 26 espèces de chauves-souris qui ont pu être recensées à ce jour sur les 1 400 espèces connues à travers le monde. Toutes les espèces de chiroptères sont protégées en France.

Comme de nombreux autres animaux nocturnes, les chauves-souris restent mal connues du grand public. Des anecdotes loufoques leur sont associées, notre ZOOM va vous aider à y voir plus clair sur ces espèces !

Tout d'abord le cycle de vie, les chauves-souris vivent au rythme des saisons et de la nuit. Elles sont actives principalement au crépuscule. Elles profitent de l'hiver, période de l'année à laquelle les insectes se font rares, pour se mettre en hibernation. **L'hiver**, on peut parfois les retrouver suspendues par les pattes dans une grotte ou dans une cave. **Le printemps** annonce le retour des beaux jours et surtout le retour des insectes à se mettre sous la dent. **L'été** est dédié, pour les femelles, à la mise bas et à l'élevage jeunes. **L'automne** est la saison des amours chez les chauves-souris qui se regroupent par dizaines, phénomène appelé le "swarming", afin de mieux choisir le partenaire idéal.

Une technique de déplacement bien spécifique !

Qui a dit qu'on avait besoin de lumière pour y voir dans le noir ?! Pour se repérer dans l'espace et chasser, la chauve-souris a une technique bien à elle. Il s'agit de l'écholocation. En volant, elle est capable d'émettre un ultrason, un son indétectable pour la plupart des êtres humains. L'onde sonore est produite au niveau de la cloison nasale de l'animal et se déplace dans l'espace jusqu'à rencontrer un obstacle sur lequel elle « rebondit ». L'onde revient alors vers les oreilles très développées de la chauve-souris, ce qui lui permet d'obtenir une description précise de son environnement. Finalement, **l'écholocation** c'est un peu comme le principe du sonar qui est utilisé par les sous-marins.

Un inventaire sur les chiroptères !

Sur le territoire du bassin versant de la Livenne, **une étude est actuellement en cours sur les chiroptères**. L'inventaire souhaite améliorer les connaissances existantes sur les espèces présentes et les habitats qu'elles occupent à proximité des cours d'eau. Ainsi, un inventaire des ouvrages hydrauliques a été réalisé, plus de 70 ponts ont été prospectés et différentes populations ont pu être localisées. L'inventaire se poursuit en 2024 et visera à

Loin de nous l'idée de la chauve-souris buveuse de sang ! En France, les chiroptères sont insectivores et sont donc de précieux alliés pour réguler les populations d'insectes ravageurs des cultures, ou bien encore pour s'attaquer aux moustiques.



Le Murin de Daubenton, Myotis daubentonii

caractériser les types de ripisylve(s) (végétation qui borde le cours d'eau) les plus favorables à ces espèces !

Ce projet est soutenu financièrement par la DREAL et la Région Nouvelle Aquitaine. Il est porté par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) avec l'appui de la Cdc de l'Estuaire, du Syndicat du Moron et d'Agence MTDA.



Pont de Marquet à Braud-et-Saint-louis

On compte sur vous !

Vous pensez avoir déjà vu l'espèce ? Un doute ? Une autre observation ? N'hésitez pas à nous le signaler ! Pour partager ou confirmer vos observations naturalistes contactez-nous : observation.nature@cc-estuaire.fr / 07.78.47.66.37

**GAZETTE
NATURA
2000**

Natura 2000 en action :

Natura 2000 c'est quoi ? Le premier réseau de sites naturels qui recouvre plus de 18% du territoire terrestre européen, qui en France s'appuie sur la voie de la concertation et du volontariat. L'application du dispositif Natura 2000 a 2 vocations : Ne pas dégrader l'état actuel de la biodiversité en analysant les impacts potentiels d'un certain nombre de projets via l'évaluation d'incidences / Améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité sur site via des outils de restauration/gestion des milieux naturels (charte, contrats, MAEC.)

Natura 2000 et vous !

Vous êtes propriétaire, agriculteur ou ayant droits ? Natura 2000 vous propose :

- **La Charte Natura 2000** : Vous avez déjà des pratiques exemplaires ! La charte est une reconnaissance de l'Etat pour votre

savoir-faire permettant une exonération foncière sur les parcelles engagées.

- **Le contrat Natura 2000** : Un coup de pouce financier pour restaurer un habitat naturel ! Vous prenez un engagement en faveur de l'environnement. En contrepartie l'Europe et l'Etat subventionnent certains de vos travaux : fauche avec exportation / restauration des prairies ou roselières / mise en place d'un pâturage / gestion des mares ou plans d'eau /...
- **Les MAEC, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** : Vous êtes agriculteur, les MAEC vous permettent de recevoir une subvention si vous adoptez des pratiques respectueuses, sur vos prairies par exemple : réduction ou absence de fertilisation, reconversion des parcelles cultivées en prairies...

Zoom sur l'évaluation d'incidence :

Article L 414-4 du code de l'environnement : « *tout projet, lorsqu'il est susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000, doit faire l'objet d'une évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation du site* »

Quelques exemples de projets soumis à l'évaluation d'incidences : retournement d'une prairie / divers projets d'urbanisme / festivités ou manifestations locales /...

1. Pour savoir si mon projet/activité est soumis à une évaluation d'incidences, je me réfère aux arrêtés préfectoraux et /ou je peux contacter les services de l'Etat DREAL ou DDTM du département où se situe le projet, ou le chargé de mission Natura 2000 de la CCE.

- J'élabore mon dossier d'évaluation d'incidences.

2. Je transmets ma demande à l'administration.

Pour faire cette démarche direction le site web de la DREAL Nouvelle Aquitaine :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/guides-et-formulaires-pour-la-realisation-d-a1782.html>



Philippe LABRIEUX
Vice-Président en charge de
l'Eau-Environnement
Maire de Val de Livenne

CONTACT

Des questions ?

N'hésitez à contacter votre chargé de mission Natura2000 qui pourra vous accompagner dans votre réflexion.

Communauté de communes de l'Estuaire

38, avenue de la République - 33820 Braud et Saint-Louis

Clément PIGNON

clement.pignon@cc-estuaire.fr
07.78.47.66.37 ou 05.57.42.61.99